

CONTRACTUALISATION

2019-2023

<u>Établissement</u>	Collège Gutenberg
<u>Ville</u>	Malesherbes

Date 14/05/2019

CONTRAT D'OBJECTIFS

Entre : L'Académie d'Orléans - Tours

Et le collège Gutenberg, représenté par Le Principal, M. Fabrice Gilet

Préambule :

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le cadre général de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 qui prévoit dans son article 36 la contractualisation entre l'établissement scolaire et l'autorité académique. Il s'inspire des objectifs de la politique nationale d'éducation inscrits dans la loi sur la refondation de l'école du 08 juillet 2013 et des priorités définies par le projet académique 2018-2022

Pour rappel les objectifs du projet académique sont définis selon trois ambitions :

1. Offrir les mêmes chances de réussite à tous
2. Pousser l'ambition scolaire
3. Contribuer au développement du territoire et à la réduction des inégalités territoriales.

La contractualisation tend à renforcer la responsabilité et l'autonomie de l'établissement.

Cadre réglementaire

- Article L421-4 du code de l'éducation modifié par la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 - art. 61.
- Décret n°2005-1145 du 09 septembre 2005
- Circulaire n° 2005-156 du 30 septembre 2005.

Article 1 : l'engagement de l'établissement

En conformité avec les objectifs du projet académique et les orientations du projet d'établissement, les responsables de l'établissement s'engagent sur une période de 4 ans à la réalisation prioritaire des objectifs mentionnés dans ce contrat d'objectif, en mobilisant les ressources octroyées à l'établissement (ressources humaines, délégations financières, capacités de formation).

Article 2 : les modalités d'accompagnement

L'académie Orléans-Tours s'engage à accompagner la mise en oeuvre du contrat, notamment par l'accompagnement des corps d'inspection (réalisation d'un diagnostic pédagogique à la demande), par des actions de formation continue organisées par la DAFOP, par l'aide de missions ou services du rectorat et des directions départementales de l'éducation nationale. L'établissement sera doté des moyens nécessaires à la mise en oeuvre du contrat dans la limite des budgets opérationnels de programme qui lui sont attribués chaque année.

Article 3 : les dispositions relatives à l'exécution et l'évaluation du contrat

- ❖ **Le suivi par le conseil pédagogique** : chaque année, les actions mises en oeuvre au regard des objectifs opérationnels feront l'objet d'une évaluation en conseil pédagogique.
- ❖ **Le bilan annuel du chef d'établissement**, dans le cadre de son rapport annuel discuté en conseil pédagogique et représenté au conseil d'administration, permettra de faire un bilan d'étape régulier.
- ❖ **Les ajustements des avenants** : les avenants relatifs aux parcours éducatifs, les outils de liaison école-collège-lycée et le volet numérique seront réajustés chaque année.
- ❖ **Le dialogue de gestion et de performance** sera mis en place à mi-parcours, dialogue qui le cas échéant pourra déboucher sur des ajustements d'objectifs, de plans d'actions ou de cibles. Au terme du contrat, soit au bout de quatre ans, un bilan réalisé par l'établissement, présenté au conseil pédagogique puis au conseil d'administration de l'établissement, est adressé au rectorat. Un nouveau contrat d'objectifs sera établi sur la base du projet d'établissement renouvelé.

Article 4 : la durée de la contractualisation

Le présent contrat est conclu pour une durée de 4 ans au bout de laquelle une évaluation plus approfondie sera réalisée. Il prend effet à compter de la date de sa signature et s'achèvera le 30 juin 2023.

Voté au CA le : 07 octobre 2019

Fait à Malesherbes, le 15 juillet 2019

La Rectrice de l'académie d'Orléans-Tours

L'Inspecteur d'académie - directeur académique
des services de l'éducation nationale

Le Principal



Les priorités de l'académie s'articulent de la façon suivante dans la contractualisation 2019-2023

Projet académique : ambition 1, axe 1 - Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves.

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 – CONSTRUIRE LES OUTILS DE L'AUTONOMIE

- 1.1. Donner des méthodes et outils adaptés à chaque élève.
- 1.2. Consolider la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines.

Projet académique : Favoriser la réussite des élèves en dynamisant les pratiques pédagogiques.

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 - OFFRIR A CHAQUE ELEVE UNE PROPOSITION PEDAGOGIQUE APPROPRIEE A SES BESOINS

- 2.1. La prise en compte nécessaire de la fragilité du public accueilli.
- 2.2. Renforcer la co-éducation.

Projet académique, ambition 2 : Pousser l'ambition scolaire.

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 - FAVORISER LA REUSSITE DES ELEVES A L'ISSUE DE LA 3ème ET STIMULER L'AMBITON SCOLAIRE

- 3.1. Favoriser une orientation choisie.
- 3.2. Stimuler l'ambition scolaire.

Projet académique : axe 2 - Faire du climat scolaire un atout, développer le sentiment d'appartenance.

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 – CONSOLIDER LA QUALITE DU CLIMAT SCOLAIRE EN CONSTRUISANT UNE POLITIQUE EDUCATIVE COMMUNE

- 4.1. Développer l'engagement des élèves et le sentiment d'appartenance
- 4.2. Favoriser une meilleure connaissance de soi et de l'environnement social

Les caractéristiques de l'établissement : éléments de contexte

Le collège Gutenberg se situe en milieu rural dans la nouvelle commune du Malesherbois siitué à 65 km d'Orléans, au nord du département. La présence du RER D est un atout pour des déplacements en Ile de France. Le collège accueille 604 élèves. Construit en 1956 puis restructuré en 2006, il offre un cadre de travail particulièrement agréable et fonctionnel. Le temps de présence des élèves transportés au collège est de 9h40. Le collège est ouvert de 7h55 à 17h15. L'attente des bus est conséquente, jusqu'à 17h35.

Les écoles de secteur :

- 5 écoles maternelles : Cassini à Coudray, Manchecourt, Marcel Pagnol et Jacques Prévert à Malesherbes, Sermaises
- 6 écoles primaires : Mazagran et Château Vignon à Malesherbes, Manchecourt, Coudray, Sermaises, une école privée (J.D'Arc)

Le collège est intégré au bassin de Pithiviers regroupant 5 collèges, un LGT, et un LP.

- Les collèges du bassin : Frédéric Bazille à Beaune, L.J. Soulas à Bazoches, Victor Hugo à Puiseaux, Denis Poisson à Pithiviers.
- Les lycées de secteur : lycée professionnel Jean de La Taille, Lycée général et technologique Duhamel Dumonceau
- Le lycée professionnel agricole de Beaune (Le Chesnoy, Bellegarde).

Les points forts de l'EPL

➤ Une équipe éducative et pédagogique dynamique et impliquée :

- ✚ Dans la mise en oeuvre d'actions et de projets : ce ne sont pas moins d'une quarantaine de projets qui sont menés chaque année et trois voyages dont un à l'étranger.
- ✚ Dans le domaine de l'orientation: les professeurs principaux de troisième sont particulièrement impliqués dans l'orientation des élèves (recherches de stages, mini-stages, connaissance du terrain).
- ✚ Les résultats au DNB en 2018 (83.20 %) ne sont que légèrement en deçà de la moyenne départementale et nationale (sur une promotion qui semblait globalement en difficulté, au regard du bilan vie scolaire et orientation), ce qui témoigne du travail important de l'équipe pédagogique.
- ✚ Les résultats obtenus au CFG sont excellents.
- ✚ Dans le domaine éducatif : la pause méridienne permet aussi aux élèves de participer à de nombreuses activités éducatives et pédagogiques (« Devoirs faits », sophrologie, ateliers lecture, cinéma, journal, rubik's cube, jeux de sociétés, théâtre).

➤ Les atouts culturels et sportifs : Une offre culturelle riche :

- ✚ La section sportive foot accueille 11 élèves en sixième, 7 en cinquième, 8 en quatrième et 12 en troisième.
- ✚ La LCE (anglais, 47 élèves répartis en quatrième et en troisième, offre un effectif stable et intéressant.
- ✚ Un foyer socio éducatif très actif, la présence d'un foyer agréable, d'une association sportive active (nombreuses victoires au niveau départemental) avec 140 inscrits.
- ✚ Des partenaires impliqués et à engager :
 - La mairie de Malesherbes et le Malesherbois (impliqué dans un projet de fresque)
 - L'atelier musée de l'imprimerie récemment ouvert (AMI)
 - L'espace jeunes, qui intervient aussi sur la pause méridienne, offre une structure intéressante après le collège pour des élèves majoritairement transportés.
 - Les infrastructures sportives de proximité (le gymnase, la piscine, les terrains de foot, l'escalade sur bloc en forêt de Fontainebleau, le site de Buthiers pour les activités de pleine nature).

Les points de vigilance :

➤ **Les effectifs et les mouvements d'élèves :**

- ✚ Les 600 élèves de l'établissement sont répartis sur 23 divisions. Le nombre d'élèves par classe (26) est supérieur aux autres références. Cette montée en effectif reste un point de vigilance important notamment dans les petites classes (supérieur à 28 par classes). On observe des effectifs globalement en hausse. La rentrée 2019 sera marquée par une prévision à 611 élèves (source prisme) avec des classes chargées de la sixième à la quatrième.
- ✚ Le mouvement des élèves du à la proximité de la région parisienne et à la présence du RER D est aussi une caractéristique forte du collège Gutenberg à prendre en compte.

➤ **Des sections et options en danger :**

- ✚ La pérennité de la seconde langue allemande (12 élèves seulement en troisième), et, dans une moindre mesure, du latin (35 élèves), pose question.

➤ **Une orientation complexe :**

- ✚ L'établissement ne bénéficie pas de dispositifs d'accueil particulier type SEGPA, ULIS, classe ENA (Élèves Nouvellement Arrivés). Tous les jeunes du secteur quelles que soient leurs difficultés sont accueillis, ce qui confère à l'établissement un caractère d'ouverture et d'adaptation.
- ✚ Le nombre d'élèves à besoins particuliers en sixième. 17 élèves sont potentiellement ciblés vers des enseignements adaptés pour 2019-20, 34 élèves au total sont dans des situations complexes et n'ont pas obtenu ou choisi d'orientation adaptée (SEGPA, dys, Ulis...).
- ✚ Le taux d'orientation en seconde GT est environ 10 % en-dessous des autres références alors que l'orientation vers l'enseignement professionnel, agricole, par apprentissage est globalement supérieur.
- ✚ A l'issue de la seconde, peu d'élèves sont orientés vers les filières scientifiques (18%), pour 20 % en ES et 31 % en filière technologique.

➤ **Des résultats qui interrogent l'équipe pédagogique :**

- ✚ Le contrôle continu sur 400 points est 25 points sous les résultats obtenus dans le département ou l'académie.
- ✚ Si les moyennes aux épreuves écrites sont dans la norme des autres références jusqu'à 12/20, le faible pourcentage d'élèves obtenant plus de 12 doit nous interpeler (18 % contre presque 30 % pour les autres références).
- ✚ La moyenne générale obtenue aux écrits rapportée à la valeur ajoutée est négative par rapport à l'académie et doit là encore interroger.
- ✚ Evaluations nationales de sixième : La lecture, l'accès à l'implicite et l'interprétation, la compréhension globale et fine, doivent faire l'objet d'un traitement particulier dans le cadre du cycle 3, et au-delà. Une infime proportion d'élèves montre une très bonne maîtrise en lecture.

Les axes de développement et de progrès envisagés :

Le travail de repérage, de suivi, de prise en charge sous forme d'aménagement ou d'adaptation sera un élément déterminant dans la réussite de la prochaine contractualisation. Il faudra nécessairement agir sur les difficultés des élèves de sixième de 2018-19, et ce, tout au long de leur scolarité. Il faudra collectivement s'interroger sur nos pratiques face au manque d'ambition, à la prise en charge de la difficulté scolaire mais aussi au déficit de valeur ajoutée concernant les élèves sans difficulté. Ces différents points, avec la validation du socle commun, (cycle 3 et 4) est à questionner avec les professeurs. Avec l'appui des corps d'inspection, les ressources académiques et internes tout sera mis en oeuvre pour poursuivre le travail engagé dans le cadre des liaisons école-collège-lycée, renforcer et rendre opérationnel les parcours éducatifs, concrétiser et installer les partenariats, construire une pédagogie par pôle au travers du numérique.

Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs retenus au regard des actions : états actuels	Résultats attendus Indicateurs cibles
Donner des méthodes et outils adaptés à chaque élève.	<ul style="list-style-type: none"> - Lier les futurs projets d'école à l'objectif stratégique 1 en : <ul style="list-style-type: none"> - Inscrivant la maîtrise de la langue française et les méthodes et outils au programme d'actions écoles-collège - Organisant s/c de l'IEN des temps d'échanges entre équipe de direction du collège et directeurs/directrices d'école. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de points socle commun fin de 3^{ème} : 274 points. - Résultats français au DNB : 8.9 (2017), 7.4 (2018) 	<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre les normes départementales et académiques (+ 20 points) - Résultats en Français dans les normes départementales.
	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les outils de l'autonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Environ 15/20 compétences inégalement réparties sur 5 disciplines. 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 compétences évaluées/trimestre /discipline.
	<ul style="list-style-type: none"> - Construire une autonomie raisonnée et responsable en s'appuyant sur les usages du numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Connexions Pronote pour les devoirs et les ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> + 20%
Consolider la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du moment de lecture. 		<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les résultats au DNB en Lettres/HG /résolution de problèmes.
	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre et étendre l'action "joutes oratoires" en établissant des liens vers la pratique des exposés et de l'oral du DNB - Expérimentation éloquence en 2019-20 pour les 3èmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation et implication des élèves (3 classes). - Epreuve orale DNB 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les notes d'oral (10%) - Toutes les 3èmes en 2021 puis 1 niveau par an.
	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer des compétences du domaine 1 dans toutes les disciplines <ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur des progressions puis des évaluations qui prennent en compte le domaine 1 pour chaque discipline en Cycle 3 et Cycle 4 lors des conseils d'enseignements et de cycle. - Inscrire ce travail dans le cadre du CEC et du CLCC. - Pérenniser les évaluations de fin de CM2, en Français, créées par les professeurs du collège. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluations nationales de sixièmes (20% d'élèves en difficulté en Français). - Nombre de compétences évaluées domaine 1 /discipline (aucune, en dehors du Français, H/G, PH/CH) 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer significativement le nombre d'élèves en difficulté. - 3 compétences/matières /trimestre.
	<ul style="list-style-type: none"> - Lier les actions du CDI à toutes les disciplines (atelier de lecture, speed booking, rencontres littéraires, journal du collège). 	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation du CDI (400 élèves/semaine), 1700 prêts de livres (fictions), implication des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation +10% - Prêts + 20%

Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs retenus au regard des actions : états actuels	Résultats attendus Indicateurs cibles
La prise en compte nécessaire de la fragilité du public accueilli	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la bonne intégration des élèves entrants, en 6ème et en cours de cycle par : <ul style="list-style-type: none"> - La prise en charge des élèves allophones et de ceux à besoins particuliers. - La mise en œuvre d'un outil de suivi de cycle 3 et d'une formation établissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats aux évaluations nationales de sixièmes. - Taux d'orientation en EGPA, ULIS - Nombre d'aménagements pédagogiques - PPRE (5 en 2017) ? trop peu au regard des difficultés - PAP (6 en 3^{ème}) - Nombre d'élèves issus de sixième en commission de suivi : 20 - Taux redoublement 6 ème : 4% 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Effectivité de la prise en compte dès le début du cycle 4.</i> - <i>Taux de redoublement sixième conforme aux références académiques 1%.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les élèves en dans le cycle 3. <ul style="list-style-type: none"> - Développer la liaison cycle 3, faire évoluer la commission de suivi de fin d'année avec l'équipe de direction et les professeurs principaux pour cibler les élèves de cinquième. 		
	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les élèves en fin de cycle 4. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre élèves orientés en voie pro et apprentissage, nombre de réorientation en fin de seconde - Note DNB<8 (25%), note DNB>12 (20%) 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Voir volet parcours Avenir</i> - <i>Notes<8 (20% max)</i> - <i>Notes>12 (25% min.)</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les dispositifs d'aide et d'adaptation pédagogique (devoirs faits, stages de réussite...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de professeurs engagés 6 - Coordonnateur enseignant 1 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Engager au moins 1 professeur dans chaque discipline, 2 coordonnateurs.</i>
Développer la co-éducation.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les liens avec les familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participations aux réunions, rencontres (50%), actions, engagements - Rencontres en binôme en 3^{ème}. 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Voir volet parcours Avenir</i> - <i>Rencontres en binôme pour les élèves à besoin particulier</i> - <i>Evolution du taux de participation aux réunions</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre explicite les apprentissages : <ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser le rapport notes/compétences sur le bulletin et la manière d'évaluer par discipline et par niveau - Réaliser des progressions sur des compétences clés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre très variable de compétences évaluées par discipline. - Nombre très variable d'éléments de programme. 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>5 compétences</i> - <i>+ 3 éléments</i> - <i>/discipline/trimestre.</i> - <i>Lisibilité et compréhension des formes d'évaluation (compétences/notes)</i>

FAVORISER LA REUSSITE DES ELEVES A L'ISSUE DE LA 3^{ème} ET STIMULER L'AMBITION SCOLAIRE
Les Parcours Avenir et Artistique et Culturel feront l'objet d'un avenant.

Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs retenus au regard des actions : états actuels	Résultats attendus Indicateurs cibles
Favoriser une orientation choisie.	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner et informer les élèves et les familles sur les parcours de formation au sein du cycle 4 et à l'issue de la troisième, en construisant le parcours avenir avec l'équipe pédagogique (Avenant Parcours Avenir à produire) - Elaboration d'un outil à destination des familles et des élèves. - Travailler sur la notion de redoublement (voir Obj. 1) 	<ul style="list-style-type: none"> - Professeurs principaux de 4^{ème}, 3^{ème} expérimentés 30% (plus de 3 ans en 3^{ème}). 	<ul style="list-style-type: none"> - Lisibilité du parcours par les équipes et sur les bulletins. - 80% de professeurs principaux formés par les pairs.
	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter des parcours par les pairs, et initier des partenariats avec les structures proches. 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de passage en 2nde générale et orientation en série technologique (57%) 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux : + 10% (cf. réf. Académiques)
	<ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser, enrichir et diversifier l'offre culturelle. (latin, LCE anglais et classe à PEM) - Création de la classe à PEM (éducation aux médias) en 4^{ème} 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation des élèves 35/144 (25%) - Nombre d'actions collectives d'orientation 2/an. - Nombre d'actions ciblées 4/an. - Orientation en 1^{ère} scientifique (18%) 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du taux de participation à Environ 40 % - Orientation en 1^{ère} scientifique (30%)
Stimuler l'ambition scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser, enrichir et diversifier l'offre culturelle. (latin, LCE anglais et classe à PEM) - Création de la classe à PEM (éducation aux médias) en 4^{ème} 	<ul style="list-style-type: none"> - Latinistes 25 él. - LCE 48 él. (4^{ème} + 3^{ème}) - LV2 Allemand fermée 2019/20 	<ul style="list-style-type: none"> - 10 latinistes/niveau - Pérenniser classe à PEM/LCE.
	<ul style="list-style-type: none"> - Equilibrer l'offre culturelle et artistique sur les cycles 3 et 4 et la formaliser. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions, sorties, voyages important mais déséquilibré. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lisibilité du parcours par les équipes et sur les bulletins. - Harmonisation des actions/niveau/thèmes.
	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les pratiques partenariales avec les acteurs locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - AMI (imprimerie) (3 interventions sur le niveau 4^{ème}) - Nombre de projets classe à PEM (0). 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 intervention/an/niveau/classe - 5 projets/an classe à PEM

**OBJECTIF STRATEGIQUE 4 -
CONSOLIDER LA QUALITE DU CLIMAT SCOLAIRE
EN CONSTRUISANT UNE POLITIQUE EDUCATIVE COMMUNE**

Les Parcours Citoyen et Educatif de Santé feront l'objet d'un avenant.

Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs retenus au regard des actions : états actuels	Résultats attendus Indicateurs cibles
Développer l'engagement des élèves et le sentiment d'appartenance.	- Impulser une nouvelle dynamique au CESC, en s'appuyant sur les équipes pédagogiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions et d'actions proposées en lien avec le CESC - Pertinence et répartition déséquilibrée des actions - Peu d'élèves formés au PSC1 (quelques 5èmes+ 4èmes) - Manque de préparation ASSR. 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Lisibilité du parcours par les équipes.</i> - <i>Evolution du taux d'Implication de l'équipe pédagogique et éducative</i> - <i>3 points d'étape par an.</i> - <i>Au moins 3 actions par niveaux.</i> - <i>Tous les élèves de 4^{ème} formés au PSC1.</i> - <i>Tous les élèves préparés à l'ASSR.</i>
	- Mettre le CVC au cœur des projets en s'appuyant sur les délégués de classe.	<ul style="list-style-type: none"> - 1 action en 2019 - Absence de projet - Manque de lien action FSE/projets CVC. 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>1 action par trimestre.</i> - <i>2 projets par an.</i>
	- Donner au collège le label E3D.(désignation d'éco délégués, tri sélectif, grainothèque)	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation aux actions et cohérence des projets. - 0 éco délégué. 	<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre le palier 2. - <i>Mise en oeuvre du tri selectif</i>
Favoriser une meilleure connaissance de soi et de l'environnement social.	- Mettre en place une politique de prévention par la mise en œuvre du Parcours éducatif de Santé.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions, et taux de participation. - Intervention Brigade Prévention Délinquance Juvénile (1 seul élève vu individuellement) 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Lisibilité du parcours par les équipes.</i> - <i>A faire apparaître sur le bulletin.</i> - <i>2 actions par niveau.</i>
	- Poursuivre les actions en lien avec la santé et le bien-être	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions FSE - Nombre d'élèves AS (138) - Participation aux rencontres UNSS. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre d'élèves de 10% FSE et AS.